

École publique Jean Tournon à Orléat

Conseil d'école du 3ème trimestre 2021-2022

Jeudi 16 juin 2022 à 17h30

Étaient présents

Mme DESSIMOND, Mme FOUR, Mr DAUDUIT : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires

Mmes/Mr COURTY, CHAMBON, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, HIBERTY, JOANNET, KEIRLE, MUZARD, SOUBIRANT, THORRE enseignant es

Mmes/ Mr BOURSIER, BRIVARY, DEBRAY, EVE, GUEHENNEUX, JEANNIN, MAILLOT, MINA, PORTE, ROCHEFOLLE : représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mmes BOULIL, GRAS : responsables de l'accueil périscolaire UFCV

Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire

Mme LEPAGE : représentante de l'amicale laïque

Étaient excusés :

Mme HUC Véronique : Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Mme BRUSSAT : maire

Mmes BRANCHAUD, SURREL, VILA enseignant es

Mmes/ M DAJOUX, FIRON, MAUBERT, PERRICHOT, ROCHE représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mme GERARD : DDEN

Mme FAYET-DAUDUIT : présidente de l'amicale laïque

1/ Rentrée 2021/2022

- **Inscriptions nouveaux élèves**

Les élèves de PS qui ne l'ont pas encore fait sont invités à aller s'inscrire à la mairie d'Orléat. Une présentation de l'école a eu lieu pour les nouveaux élèves le vendredi 10 juin. Les élèves de la crèche viendront à l'école le mardi 5 juillet au matin. Baisse des arrivées en PS cette année (24 contre 36 l'an dernier)

Comme les autres années, la rentrée sera échelonnée pour les élèves de PS (jeudi 1er et vendredi 2 septembre)

Dans tous les cas, tous les élèves devront être présents à l'école à partir du lundi 5 septembre. L'école étant obligatoire à partir de 3 ans, les parents souhaitant que leur enfant fréquente l'école uniquement le matin devront en faire la demande écrite.

Aucune dérogation n'a été acceptée. Le problème des élèves habitants la commune de Bulhon se pose. Les communes avoisinantes les refusent compte-tenu des effectifs et ces élèves se retrouvent sans école. La directrice demande si cette question ne pourrait pas être abordée entre élus pour définir des règles pour l'accueil de ces enfants.

- **Point sur les effectifs et chiffres pour la rentrée prochaine**

Depuis la fusion des deux écoles (rentrée 2017), l'école d'Orléat a connu une forte hausse des effectifs. 214 élèves fréquentaient l'école à la rentrée 2017, ils étaient 252 à la rentrée 2022, soit une hausse de près de 40 élèves sans ouverture de classe. En parallèle de cette hausse, notre école accueille de plus en plus d'élèves à besoins particuliers. Les prévisions données par la mairie prévoient une baisse significative des rentrées d'ici deux ans (235 élèves attendus en 2024). Malgré tout, il est très difficile d'anticiper car la population bouge beaucoup à Orléat. Cette année il y a 10 nouveaux inscrits dans les autres niveaux que la PS, c'est-à-dire que ce sont de nouveaux habitants sur la commune. Nous avons également 8 départs.

Ces élèves, peu importe le nombre de classes, doivent être accueillis sur la pause méridienne et sur les temps périscolaires. C'est une difficulté pour la municipalité.

Question de parents : *au vu de l'évolution de la population (constructions, ventes/achats...), est-ce qu'un agrandissement de l'école est envisagé ?*

Réponse de la mairie : un agrandissement n'est pas envisagé pour le moment. Nous surveillons les effectifs de près. Pour l'année prochaine le nombre d'élèves est stable par rapport à cette année. Nous faisons également des projections sur trois ans. Mais effectivement avec les nouvelles constructions et les ventes, nous ne sommes pas justes. Nous avons une commune dynamique avec une population qui évolue et où il y a de

nombreux mouvements. De nouveaux enfants arrivent mais d'autres partent également dans chaque niveau de classe. Il est donc très difficile de prévoir, d'anticiper.

Effectifs attendus à la rentrée 2022 :

24 PS ; 37 MS ; 32 GS ; 37 CP ; 36 CE1 ; 29 CE2 ; 29 CM1 ; 27 CM2 soit un total de 251 élèves.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1er septembre. Les enseignantes effectueront leur pré-rentrée le mercredi 31 août et leur journée de solidarité le mardi 30 août.

- **Organisation pédagogique envisagée**

Question de parents : *Quelles sont les perspectives de stabilité de l'équipe enseignante ? Depuis quelques années, nous avons une classe "charnière" de CM1/CM2 qui a de nouveaux instituteurs, cela ne facilite pas la continuité pédagogique. En sera-t-il de même avec le départ de Corinne ?*

Notre école n'accueillera plus de FSE à partir de la rentrée prochaine. Deux collègues ont été nommés : un pour remplacer le poste de FSE et un 2^{ème} pour remplacer Corinne Surrel. Mais comme ces deux collègues sont à mi-temps, ils ont décidé de se compléter sur la classe de CM1-CM2. Il y aura donc à nouveau deux enseignants sur une des classes de CM1-CM2 mais qui ne seront pas FSE (fonctionnaire stagiaire étudiant). Ces deux collègues Nathalie Soubirant et Romain Mouton ont été nommés à titre définitif sur notre école et devraient permettre de stabiliser l'équipe. Cependant les enseignants ont la possibilité de participer au mouvement des enseignants tous les ans. Il est donc impossible d'assurer que l'équipe restera stable sur les années à venir.

Par ailleurs, trois autres enseignants seront nommés prochainement : un enseignant pour compléter les mi-temps de Mme Soubirant et Mr Mouton (qui aura, s'il l'accepte, la responsabilité de la classe de CE2-CM1), un enseignant pour compléter le mi-temps de décharge de direction de Mme Dubourgoux et le temps partiel de Mme Thorre, et un troisième enseignant pour compléter le temps partiel de Mme Faure.

Voici la répartition des classes qui a été retenue par l'équipe pédagogique :

- 24 PS : Aurélie Joannet
- 30 MS-GS (18MS-12GS) : Virginie Dubourgoux et un enseignant qui sera nommé début juillet
- 29 MS-GS (19 MS et 10 GS) : Florence Chambon
- 22 GS-CP (10GS et 12 CP) : Adeline Courty
- 25 CP : Vanessa Golfier
- 25 CE1 : Séverine Keirle
- 24 CE1-CE2 (12 CE1 et 12 CE2) : Adeline Thorre et un enseignant qui sera nommé début juillet
- 25 CE2-CM1 (17 CE2 et 8 CM1) : un enseignant nommé début juillet
- 24 CM1-CM2 (11CM1 et 13 CM2) : Juliette Faure et un enseignant qui sera nommé début juillet
- 24 CM1-CM2 (10CM1 et 14 CM2) : Nathalie Soubirant et Romain Mouton

Les élèves de MS seront accueillis par groupe les après-midis dans la classe de Mme Joannet pour soulager les classes de maternelle.

Notre service civique Emma Langlade terminera sa mission le 30 juin. Son aide dans les classes a été précieuse cette année. Les enseignants souhaitent faire une nouvelle demande pour la rentrée de septembre.

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée d'ici début juillet sur le site de l'école et sera donnée en format papier à tous les élèves de l'école.

2/ Activités scolaires

Le groupe de musique des « Chasse Marées » est venu à l'école mardi 21 juin pour offrir un mini concert aux élèves de l'élémentaire. Les quatre classes de maternelle ont eu une petite présentation des instruments de musique (cornemuse, bombarde, vielle, accordéon diatonique,) dans la salle de motricité. L'équipe enseignante remercie chaleureusement ce groupe pour son intervention de qualité.

- **Sorties scolaires**

Classe	Projets
PS (Aurélien Joannet) PS-MS (Virginie Dubourgnoix)	Cinématernelle : sortie 3 juin (entrées (2.50€/ enfant) financées par l'AGAE; le transport (107,50€) par la municipalité) Livre élu : sortie 16 juin à la médiathèque de Lezoux (transport 175€ financé par la municipalité)
MS-GS (Adeline Courty) MS-GS (Florence Chambon)	Cinématernelle : sortie 3 juin (entrées (2.50€/ enfant) financées par l'AGAE; le transport (107,50€) par la municipalité) Livre élu : sortie 16 juin à la médiathèque de Lezoux (transport 201€ financé par la municipalité)
CP (Vanesse Golfier) CP-CE1 (Adeline Thorre)	Piscine de Billom du 10/05 au 6/07 (transport financé par la commune, entrées par l'amicale). Le bassin est aménagé les lundis. Sortie de fin d'année : Paléopolis mardi 5/07. Entrées 585,50€ financées par l'amicale ; transport 538,05€. Une participation de 5€ sera demandée par enfant.
CE1-CE2 (Séverine Keirle) CE1-CE2 (Corinne Surrel)	Piscine de Billom du 10/05 au 6/07 (transport financé par la commune, entrées par l'amicale) Sortie de fin d'année : château de la Batisse le mardi 5/07. Entrées 525€ financées par l'amicale ; transport 330€. Une participation de 5€ sera demandée par enfant.
CM1-CM2 (Juliette Faure) CM1-CM2 (Virginie Vila et Dominique Hiberty)	Sortie de fin d'année : B'Up le lundi 27/06. Entrées 780€ financées par l'amicale. 365€ pour le transport. Une participation de 5€ sera demandée par enfant.

- **Piscine**

Nous avons fait une demande pour aller à la nouvelle piscine de Thiers à la rentrée prochaine.

Une visite de la piscine a été proposée le 23 juin aux enseignants. Le tarif est moins élevé qu'à Billom (2€/élève contre 59,50€ pour une ligne d'eau de 30 élèves maximum à Billom). Les élèves du CP au CE2 iront à la piscine en période 5 les vendredis matin. Il faudra organiser un décloisonnement pour que les élèves de CP de Mme Courty puissent y aller avec les CE2 de la classe de CE2-CM1. Les CM1 de cette classe seront accueillis par Mme Courty pendant ce temps.

- un cycle judo sera également proposé en période 2 (novembre/décembre) les jeudis pour les classes du CE1 au CM2. Les enseignants remercient la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes pour cette activité. Une demande de subvention a été demandée à l'amicale laïque pour financer cette activité : 660€

3/ Liaison CM2-6^{ème}

Une rencontre est prévue le mardi 28 juin avec les futurs professeurs principaux de 6^{ème} pour partager des informations sur les futurs élèves de 6^{ème} avec les enseignants de CM2.

L'infirmière scolaire et la CPE du collège ont également pris contact avec les enseignants pour établir le lien et parler des futurs 6^{ème}. Cela permet une vraie continuité entre l'école et le collège.

La visite du collège de Lezoux n'a pas été proposée aux futurs 6^{ème} mais une soirée portes-ouvertes a eu lieu fin mars.

A noter : les dossiers pour l'entrée au collège ne sont plus à compléter via des formulaires papier, les inscriptions se font en ligne du 23/06 au 05/07. Les informations ont été communiquées aux élèves de CM2.

L'inscription au transport scolaire doit se faire en ligne jusqu'au 19/07.

L'opération « un livre pour les vacances » a été reconduite cette année. Un recueil des « Fables » de La Fontaine sera offert par l'Éducation Nationale à tous les élèves de CM2.

4/ Mairie

- **Budget 2022**

Un budget de 9300€ a été accordé (soit 36.90€/élève) pour l'achat du matériel scolaire. Sur ces 9300€, 5200€ seront versés à l'AGAE.

A ce budget se rajoute le financement des sorties diverses (2000€), des sorties à la médiathèque (425€) et des sorties à la piscine (1760€) pour un total de 4185€

Les enseignantes remercient la municipalité pour tous ces financements.

La directrice constate tout de même que le prix du matériel scolaire a augmenté et les transports également. Par exemple, un aller-retour à la médiathèque coûtait il y a 2 ans 70€, il coûte entre 110 et 200€ maintenant.

Pour pouvoir continuer à respecter le budget, il faudra limiter les déplacements et faire très attention pour l'achat du matériel scolaire.

C'est la raison pour laquelle une participation a été demandée aux familles pour les sorties de fin d'année.

– **Achat et travaux**

Ordinateur : 10 432€

Tables et chaises : 2008€

Tableau : 452€

Chambre froide : 2033,50

2 purificateurs d'air : 2 396€

Capteur CO2 : 828€

Question de parents : *Canicule : quelques enfants ont eu des troubles liés à la chaleur (le 16/06 notamment), qu'est-ce qui a été mis en place depuis l'année dernière : climatisation (cantine ?), zone d'ombre ?...*

Parole à la mairie : Il est vrai que nous sommes confrontés à des épisodes de canicule. Nous avons la chance d'avoir une école qui se situe dans un espace de verdure. Il y a de l'ombre dans la cour et aux abords de l'école, les enfants peuvent être conduits dans le bois autour du parking coté maternelle pour rechercher la fraîcheur. Nous plantons des arbres dans la cour, notamment avec le projet un arbre, une naissance chaque année. Ce qui va agrandir l'espace d'ombre. Nous disposons actuellement de deux classes climatisées qui sont utilisées aussi durant le temps de midi pour rafraîchir les enfants. Depuis le mois de mai, et les premières chaleurs, nous avons mis en place deux climatiseurs portatifs pour diminuer la température dans la salle de sieste, le réfectoire et certaines salles de classes qui sont exposés en plein soleil.

Nous allons réparer les films solaires qui ont été arrachés par les enfants sur les vitres de la coursive et équiper également les portes fenêtres des classes qui n'ont pas de volet pour un montant de 1000€.

Des études et des devis ont été faits, pour envisager de climatiser le réfectoire, lieu où la température est plus élevée d'autant plus lors des deux services. C'est une pièce qui pourrait alors servir de lieu pour se rafraîchir tout au long de la journée lors des fortes chaleurs.

Une climatisation de toute l'école n'est pas possible. Au niveau national, d'autres alternatives sont à l'étude plus responsables et écologiques. Mais malheureusement, certains enfants sont plus sensibles aux fortes chaleurs et ont présenté des troubles. Sachez que les enseignants, l'équipe d'animation et les agents sont vigilants lors de ces épisodes : une hydratation régulière, brumisateurs, activités calmes, utilisation des espaces frais. Et au moindre signe, les parents sont prévenus.

– **PPMS**

En concertation avec l'UFCV, le PPMS a été pensé en cas d'alerte sur la pause méridienne.

Le film solaire, qui sera installé aux portes fenêtres, aura un double intérêt : isoler les classes et permettre de ne pas être vu pour les exercices « attentats intrusion ».

4/ Questions diverses

- **Visite médicale**

Le médecin de la PMI viendra pour les PS le jeudi 30 juin, vendredi 1^{er} juillet et lundi 4 juillet.

Il n'y a plus de visite médicale pour les élèves de GS et CE2.

- **AGAE**

Solde de l'AGAE à ce jour : 6306.05€

Photographe : cette année, « Imag'in » a été choisi comme l'an dernier pour les photos de classe.

Le bénéfice pour l'AGAE est de 1949.40€.

Les quatre classes de maternelle et la classe de CP ont également proposé l'achat d'un album de l'année. Cela permettra de dégager un petit bénéfice pour l'achat de jeux pour les classes (environ 70€/classe)

- **Amicale de l'école**

La directrice remercie encore l'amicale pour sa participation financière à tous les projets de l'école.

Le spectacle et la kermesse de l'école auront lieu le vendredi 1er juillet.

☒ Questions de parents

Questions des parents :	Réponse/Proposition :
École : Dans le cadre de la circulaire de 2018 du BO, est-ce que l'école a réussi	Auparavant, l'infirmière scolaire intervenait mais elle n'a plus le temps. Les enseignants de CM2 sont chargés de cet enseignement.

à mettre en place les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle ?	Un parent précise qu'il existe des ressources pour accompagner les classes dès la maternelle.
Périscolaire très bien, activités intéressantes, animateurs présents et proches des élèves. Professeurs et équipe pédagogique (ATSEM etc.) à l'écoute, très agréables.	Cécile Gras, au nom de l'UFCV, remercie les parents pour ce retour positif sur leurs interventions. La directrice, au nom de toute l'équipe pédagogique, remercie également les parents pour ce retour
Crème solaire : merci de préciser si les enfants ont droit à la crème solaire (qui peut aider les + jeunes ?)	L'UFCV répond qu'ils aident les enfants à mettre de la crème si besoin. Merci de privilégier les vaporisateurs plutôt que les tubes (moins pratiques).
Mairie : qu'est-ce qui est prévu pour l'accueil des enfants avec handicap (cantine / périscolaire) ?	A la rentrée de septembre, la commune sera tenue d'employer les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) pour accompagner les élèves en situation de handicap durant le temps périscolaire. Aujourd'hui ces personnes sont employées par l'État. La commune aura donc la responsabilité de financer les heures d'aide humaine notifiées par la Commission de la MDPH. (des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)). Pour qu'un élève puisse bénéficier d'un accompagnement à la cantine ou à la garderie, la CDAPH devra avoir reconnu son besoin d'aide humaine et technique durant ces temps périscolaires par une notification. Nous préparons actuellement ce nouveau dispositif et nous allons contacter les familles concernées pour établir ensemble un projet d'accueil.
Mairie : - Nouvelles dérives sur le parking avec des voitures qui arrivent vite et/ou ne respectent plus la signalisation. Idem pour des professionnels tels que livreur etc.	Un message sur le site de l'école va être envoyé rapidement à destination de tous les parents, et les livreurs ont d'ores et déjà été prévenus. Des rappels pourraient être faits tout au long de l'année via le site de l'école.
- Même remarque sur la route devant l'école. Les véhicules roulent très très vite. Pas rassurant du tout, attention aux pertes de contrôle qui pourraient finir dans la cour si un animal traverse, un ballon tombe etc. Peut-être bon de faire des rappels, d'adapter la signalisation (...)	Il s'agit d'une route départementale. L'aménagement a donc été fait par le département dans le respect des règles du code de la route. La route a été rétrécie pour que les véhicules ralentissent, il y a un passage surélevé, il y a également un terre-plein central, les panneaux de signalisation sont en place, il y a aussi un aménagement des trottoirs avec une haie d'arbustes pour protéger les piétons. Le panneau de la commune avait été déplacé pour agrandir la zone de circulation à 50 Km/h en amont de l'école. Nous allons demander au département s'il est possible de rajouter un panneau signalant la présence d'enfants et demander un contrôle gendarmerie.
- De manière générale route très dangereuse et pas d'aménagement pour permettre aux enfants de venir à l'école en vélo en toute sécurité, notamment pour les élèves qui n'habitent pas près de l'école (ex : Giraud Faures, Les pinèdes etc.)	Une piste cyclable est très onéreuse, 150 000€/km, il n'est pas envisagé à ce jour par le conseil municipal un tel projet. C'est très difficile sur notre commune, elle est très vaste, les routes sont trop étroites pour envisager une bande cyclable, il faudrait acheter des terrains privés Cependant avec l'évolution de notre société des aménagements vont être envisagés au niveau départemental. Il s'agit d'une véritable politique pour la circulation douce. Les études sont très longues et le budget est très important.
Cantine : - les parents souhaitent avoir des explications concernant la "punition collective" qui a été appliquée au 2ème service du vendredi 10/06, et sur le climat répressif qui semble être devenu habituel. - de manière générale et suite à notre dernière rencontre à ce sujet (en février), qu'est-ce qui a été mis en place et qu'est-ce qui sera mis en place d'ici la fin de l'année scolaire ?	La semaine qui a précédé ce vendredi, le climat de la cantine a été difficile, les enfants font beaucoup de bruit, n'écourent pas lorsque les agents leur demandent de parler moins fort, certains enfants sont turbulents, répondent au personnel, jettent la nourriture, renversent l'eau, embêtent leurs camarades.... Les cantinières avertissent les enfants régulièrement pour qu'ils améliorent leur comportement, elles sont passées dans toutes les classes élémentaires pour une approche plus pédagogique. Le vendredi 10 juin, le second service a été particulièrement compliqué, les enfants ont pris le réfectoire pour la cour de récréation... Alors à la fin du repas, les agents de la cantine ont jugé nécessaire de leur demander le retour au calme avant de sortir. Les enfants sont donc restés debout quelques minutes le temps de retrouver le calme. Et non 40 min comme il me l'a été rapporté. Il est vrai qu'il leur a été dit qu'ils pourraient rester 40 min s'il le fallait (propos qui n'auraient pas été tenus bien évidemment)

	<p>On le sait la cantine est un moment de la journée que l'on doit améliorer pour le bien être de tout le monde. Nous avons demandé à l'équipe de l'UFCV d'intervenir dans le réfectoire durant les repas pour apaiser les choses. Une formation « l'accompagnement du temps du repas » est mise en place pour le personnel intervenant à la cantine pour la rentrée prochaine. Nous avons demandé à l'équipe d'animation qu'un animateur intervienne le temps du repas dans le réfectoire pour apporter un climat plus serein et gérer les problèmes de discipline. L'année prochaine, nous serons plus rigoureux, des rappels au règlement seront faits et face aux comportements d'indiscipline des avertissements seront envoyés aux parents et au bout de trois une exclusion sera envisagée.</p>
<p>- pourquoi y a-t-il des changements (notamment de desserts) vs le menu ?</p>	<p>Afin de ne pas gaspiller de la nourriture, parfois les enfants peuvent avoir le choix entre plusieurs desserts.</p>

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h